

Candidat(e) suisse à un poste de membre de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits

La Direction du droit international public du Département fédéral des affaires étrangères suisse lance un appel à candidatures pour un(e) éventuel(le) candidat(e) suisse à la prochaine élection des membres de la [Commission internationale humanitaire d'établissement des faits \(CIHEF\)](#).

CIHEF: La CIHEF est le seul organe permanent établi par un traité et chargé de traiter les incidents liés au droit international humanitaire. La Commission se tient à la disposition des parties à un conflit armé pour mener des enquêtes sur des violations présumées du droit international humanitaire et faciliter, grâce à ses bons offices, le rétablissement d'une attitude de respect pour le droit international humanitaire. Sa base juridique est l'article 90 du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève de 1949 (Protocole). Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site de la CIHEF sous <http://www.ihfc.org>.

Election: Tous les cinq ans, les Etats qui ont accepté la compétence de la CIHEF élisent ses quinze membres.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur CV et une lettre de motivation (en anglais et français) à dv.ihl@eda.admin.ch jusqu'au 18 mars 2026. Pour toute question, veuillez contacter dv.ihl@eda.admin.ch.

Qualifications requises

- Haute moralité et impartialité reconnue
- Expertise avérée et expérience pertinente étendue (10 ans minimum) dans des domaines pertinents pour le travail de la CIHEF, idéalement en rapport avec des situations de conflit armé
- Expertise et expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
 - établissement des faits et enquêtes,
 - médecine (y compris médecine légale),
 - ingénierie,
 - science militaire, droit international humanitaire,
 - diplomatie.
- Excellentes connaissances et maîtrise orale d'au moins une des langues de travail de la CIHEF (français et anglais)
- Solides compétences interpersonnelles, y compris capacité à travailler en équipe, compétences sociales, flexibilité et résilience
- Disponibilité et volonté de participer à un processus électoral compétitif
- Disponibilité pour mener à bien l'intégralité d'un mandat de cinq ans, y compris les déplacements et les missions à court terme

Informations complémentaires

Sélection: Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à un entretien avec un jury présidé par la Direction du droit international public.

Nomination: À l'issue des entretiens, une décision sera prise quant à la présentation ou non d'une candidature à l'élection. La date limite pour les candidatures au niveau international est fixée au 12 juin 2026.

Campagne: Il est attendu d'un(e) candidat(e) potentiel(le) qu'il ou elle participe à un processus électoral compétitif et qu'il ou elle soit disponible pour des activités de campagne.

Election: L'élection aura lieu le 20 novembre 2026.

Mandat: Le mandat est limité à cinq ans et commence avec la première réunion annuelle de la Commission nouvellement élue qui aura lieu à Genève au printemps 2027. Les membres peuvent être nominés par les Etats en vue d'une réélection.

Conditions financières: Les activités officielles menées au nom de la CIHEF sont rémunérées *pro rata temporis* sur la base du montant mensuel accordé à un fonctionnaire des Nations Unies de niveau D-1. Les déplacements officiels entrepris au nom de la CIHEF sont remboursés, y compris par le biais d'indemnités journalières conformément aux taux fixés par la Commission des fonctionnaires internationaux des Nations Unies.